



COMMUNIQUE DU 17 MARS 2008

Assemblée générale de l'association des Guides et Scouts d'Europe (AGSE)

Château-Landon, le 15 mars 2008

Monseigneur Albert-Marie de Monléon, op, Evêque de Meaux (diocèse dans lequel est implanté le Centre National des GSE), est venu saluer l'Association des Guides et Scouts d'Europe (AGSE) avant l'ouverture de son assemblée générale, et lui délivrer un message d'encouragement et d'amitié de la part de l'Eglise de France. Représentant Mgr Rivière, président du Conseil pour la pastorale des enfants et des jeunes, Mgr de Monléon s'est également adressé à l'AGSE en tant que mouvement d'Eglise.

L'assemblée générale a ensuite été déclarée ouverte. Elle a entendu le rapport moral de Jean-Marie NESSI, président, des commissaires généraux, Marie-Hélène MOREL et Jean-Michel PERMINGEAT, et du Père Philippe CAILL, Conseiller religieux national.

Une très large part a été accordée à toutes les questions librement posées par les participants à l'AG.

Le rapport moral a été approuvé par 54 % des membres présents ou représentés.

Le rapport financier a également été approuvé.

Le Commissaire aux comptes de l'AGSE a informé l'AG de la certification des comptes de l'association.

Gwénael LHUISSIER a été élu administrateur en remplacement de Denis MOREL d'ARLEUX qui n'était pas candidat à sa propre succession.

La liste des candidats proposés par les Provinces pour renouveler le tiers du Conseil d'administration n'a pas été approuvée par l'Assemblée générale. Le Conseil d'administration a décidé de procéder à une nouvelle consultation pour ce renouvellement. Cette consultation sera organisée par correspondance.

A l'occasion de la lecture du rapport moral, l'information suivante a été communiquée :

Le Président Jean-Marie NESSI et le Père Philippe CAILL, Conseiller religieux national, ont été reçus à leur demande au Vatican le mardi 4 mars 2008 par son Eminence le Cardinal CASTRILLON HOYOS, président de la commission pontificale Ecclesia Dei.

Voici le compte-rendu de cette rencontre, approuvé par la commission Ecclesia Dei. Ce texte a été lu à l'assemblée générale :

Son Eminence le Cardinal Hoyos a exposé l'esprit du Motu Proprio Summorum Pontificum : spécialement, la dimension sacrificielle et contemplative de la forme extraordinaire et la dimension du repas et de la communauté présentes dans la forme ordinaire. Il insiste sur la continuité de la liturgie et sur le fait qu'on ne peut opposer les deux formes (aucune des formes n'invalide l'autre). Le Saint Père veut conserver la forme extraordinaire comme une richesse de l'Eglise.

Les unités des Guides et Scouts d'Europe du diocèse de Versailles, déjà autorisées à célébrer selon la forme extraordinaire peuvent continuer à célébrer selon cette forme.

Depuis longtemps le mouvement des Guides et Scouts d'Europe a accueilli des enfants de familles attachées à la liturgie traditionnelle (forme extraordinaire du missel). Les guides et scouts d'Europe sont heureux de les accueillir et de jouer ainsi un rôle d'unité. Ces enfants vivent le scoutisme et sont insérés dans diverses unités avec les autres enfants. Dans le cadre du scoutisme, mouvement catholique d'éducation, s'adressant aux enfants et aux jeunes, il ne convient pas de créer d'unités autour de la seule forme extraordinaire du missel. La forme extraordinaire peut être proposée occasionnellement avec une catéchèse adaptée (la proximité d'un monastère lors d'un camp permet par exemple cette pédagogie).

Le Saint Siège confirme que l'association française des guides et scouts d'Europe est dans la fidélité et l'obéissance au Saint Père.

**Le Président
Jean-Marie NESSI**